



Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Milan royal // *Milvus milvus*

Statut

Nicheur peu commun, migrateur, hivernant marginal en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
VU	EN	oui	Annexe I	oui (nidif)	2

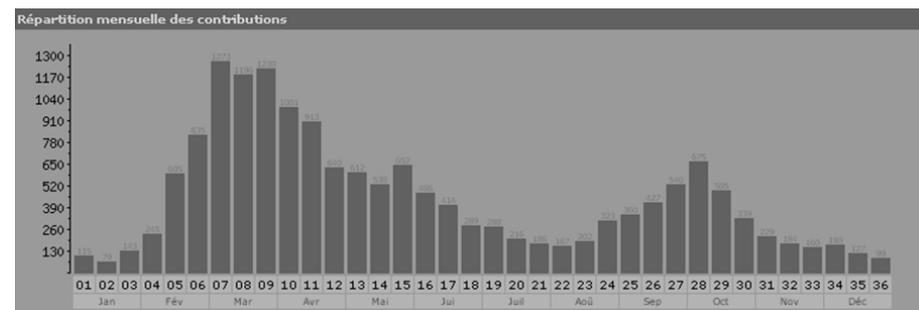
Répartition et populations

Actuellement, le Milan royal est localisé dans une bande reliant l'Alsace-Lorraine aux Pyrénées en passant par les régions du Massif central à laquelle il faut ajouter la Corse. Elle correspond approximativement au couloir de migration de l'espèce entre les zones de nidification nordiques et orientales et les zones d'hivernage méditerranéennes.

10 des 13 régions occupées abritent plus de 95 % de l'effectif nicheur estimé à 3000-3900 couples selon la dernière estimation 2000-02 contre 2300-2900 couples sur la période 1979-83. L'augmentation apparente entre les deux enquêtes - enquête FIR-UNAO et enquête Rapaces 2000 de la LPO - est à relativiser compte tenu des imprécisions et des sous-évaluations de la première.

En Franche-Comté, l'enquête réalisée au début des années 2000, a permis d'évaluer la population nicheuse de trois départements franc-comtois (Territoire de Belfort, Haute-Saône et Doubs) à 192-316 couples. Pour le Jura, le Groupe Ornithologique du Jura fournit une estimation de 310-430 couples - plus que les trois autres départements réunis ! - à partir du recensement de 12 territoires occupés (2 de plaine, 4 du premier plateau et 6 des secteurs d'altitude supérieure à 800 m) sur 24 carrés prospectés (= 3 % du territoire départemental).

La combinaison de ces deux estimations donnerait un effectif de Milans royaux nicheurs de l'ordre de 492-746 couples pour l'ensemble de la région, soit une estimation très proche de celle obtenue dans l'enquête FIR-UNAO (500-700 c.) mais il semble plus prudent de retenir l'estimation de l'enquête Rapaces nationale **comprise entre 358 et 477 couples**, soit tout de même encore 12% de la population française.



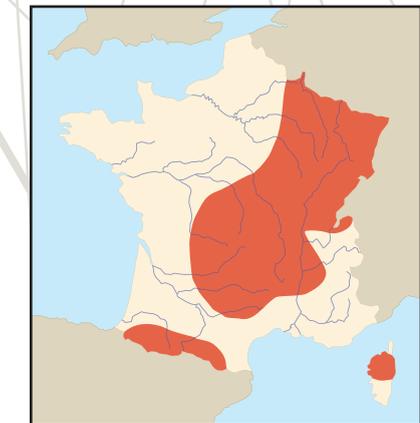
Phénologie du Milan royal en Franche-Comté

Habitat et écologie

Le milan royal est typiquement une espèce des zones agricoles ouvertes associant l'élevage extensif et la polyculture. Les surfaces en herbage (pâtures, prairies) sont généralement majoritaires. En France, les paysages vallonnés qui constituent le piémont des massifs montagneux lui conviennent parfaitement. Le milan royal niche des plaines jusqu'aux étages collinéen et montagnard (jusqu'à 1 400 mètres). Toutefois il franchit régulièrement cette limite pour chercher sa nourriture.

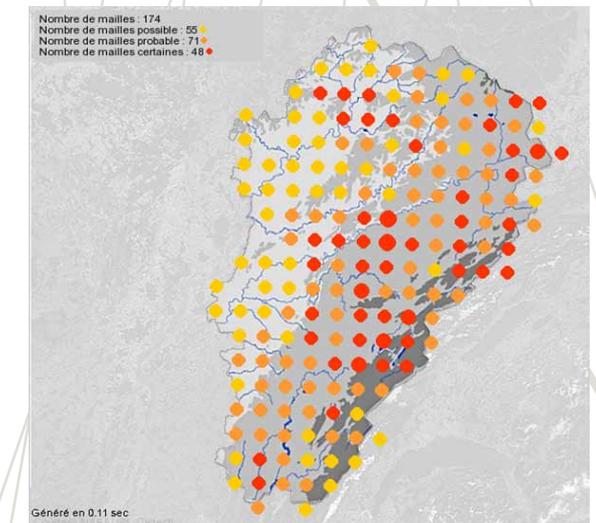


Milan royal © Daniel Bouvot



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition du Milan royal en Franche-Comté en période de nidification (2002-2011)





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Milan royal // *Milvus milvus*

En Franche-Comté, le bastion de l'espèce demeure le second plateau du Doubs et du Jura (33 des 48 mailles à indice certain sont issues de ce secteur).

Menaces et priorités de conservation

Comme pour un grand nombre d'espèces, la diminution des populations résulte de la conjonction de deux catégories de menaces. D'une part, les menaces indirectes affectant notamment l'habitat du Milan royal, d'autre part les causes directes influant sur la mortalité de l'espèce : empoisonnement notamment par les anticoagulants utilisés dans la lutte contre le Campagnol terrestre, tir, électrocution, collision avec des objets fixes (ligne électrique, fils barbelés, etc.) et mobiles (véhicule automobile), etc.

Depuis 2006, afin de prévenir ces menaces en Franche-Comté et de se mobiliser durablement en faveur de la protection de l'espèce pour laquelle la région conserve une grande responsabilité, la LPO a intégré le plan de restauration national. Soutenue financièrement par la DREAL FC, elle mène ainsi de front diverses actions telles que : suivi des populations nicheuses avec marquage des poussins au nid intégrant la protection des sites de nidification & hivernantes, mise en place & suivi de deux placettes d'alimentation, suivi de la migration au fort des Roches de Pont-de-Roide, etc. Elle a reçu l'appui de la Réserve naturelle du Lac de Remoray en 2009 puis de la Communauté de Communes du Plateau de Frasne et du Val du Drugeon en 2010 afin d'optimiser le suivi des populations nicheuses du second plateau du Doubs.

La troisième année effective (2010) de mise en œuvre du plan d'actions régional a apporté des enseignements mitigés :

Le bilan sur la biologie de reproduction du Milan royal semble montrer une performance à la baisse qui toucherait aussi bien la zone du premier que du second plateau (nombre de nichées à 1 seul jeune en augmentation a contrario du nombre de nichées à trois jeunes, succès reproducteur en diminution, etc.). Pourtant, le nombre de jeunes bagués et marqués n'a jamais été aussi élevé grâce à un taux de réussite de la reproduction supérieur à 80 %... si tant est que l'intégralité des nids des trois zones échantillons soit connue.

Avec près de 100 oiseaux marqués depuis 2006, cet échantillon, désormais représentatif de la population nicheuse régionale, a permis d'établir les premiers contacts avec les oiseaux en âge de se reproduire et d'augmenter substantiellement le nombre de contrôles annuel d'oiseaux marqués.

Parallèlement au suivi de la population nicheuse, les deux placettes d'alimentation créées dans le but de nourrir des milans en hiver ont montré leurs limites puisqu'elles n'accueillent durablement aucun milan à ce jour. Elles ne répondent donc pas à la problématique de départ, à savoir limiter les risques d'empoisonnement sur les voies de migration et les quartiers d'hivernage, notamment espagnols où la menace est toujours prégnante. Depuis le lancement du programme de marquage, trois oiseaux francs-comtois ont succombé en Castille et León et bien que les preuves concrètes d'intoxication fassent encore cruellement défaut, force est de constater que l'hivernage des oiseaux immatures « français » dans cette région s'avère particulièrement meurtrier.

Une note plus positive concerne l'évolution à la hausse des effectifs migrateurs comptés sur le site de la cluse de Pont-de-Roide. Cette augmentation récente touche tous les sites de suivi nationaux et trouve son origine dans la croissance des effectifs nicheurs suédois ou encore suisse.

Avec un investissement encore augmenté (stagiaires + référent ONF), l'année 2011 devrait apporter des éléments probants sur les tendances des populations nicheuses, la performance de la reproduction au sein des trois zones échantillons, les taux de fécondité et de survie, l'observation des premiers cas de nidification effective des tous premiers oiseaux marqués, etc. Il s'agira également de vérifier si les variations de productivité de jeunes, facteur majeur dans la dynamique des populations, observées entre 2009 et 2010 sont liées à des conditions particulières défavorables (météorologie par exemple) ou si elles traduisent une tendance plus générale à la baisse de la fécondité des couples reproducteurs.

C'est également en 2011 que l'on se prononcera, après 2 années de recul, sur le devenir du nourrissage artificiel en Franche-Comté avec le maintien ou non des placettes d'alimentation.

Rédaction : Christophe Morin – mise à jour : mai 2011



Milan royal © Jean-Philippe Paul

Habitat type de l'espèce © Aurélien Hagimont

